

**Communiqué
Pour distribution immédiate****INNERGEX ACQUIERT UN PROJET ÉOLIEN DE 77 MW EN COLOMBIE-BRITANNIQUE**

- Ajout d'un premier projet éolien en Colombie-Britannique
- Augmentation du portefeuille de projets en développement de 33 % à 308 MW nets (451 MW bruts)
- Contribution aux flux de trésorerie dès 2015

LONGUEUIL, Québec, le 26 juillet 2012 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce qu'elle a conclu une entente définitive avec Finavera Wind Energy (TSX-V: FVR) visant l'acquisition du projet de parc éolien Wildmare situé en Colombie-Britannique, au Canada.

Le coût d'achat de cet actif sera d'environ 22,0 M\$ et assujéti à des ajustements en fonction de la réalisation de certaines étapes et événements. Mis à part une avance initiale de 1,0 M\$, aucun déboursé n'est prévu avant la clôture, et les paiements seront échelonnés sur plusieurs mois. Innergex prévoit clore la transaction d'ici l'automne 2012, sous réserve des autorisations réglementaires et autres conditions habituelles de clôture.

« Avec cette acquisition, Innergex franchit un nouveau cap, car elle ajoute un premier projet éolien en Colombie-Britannique et elle étend ses activités dans le secteur de l'éolien à l'extérieur de la province du Québec », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « Nous continuons d'accroître notre portefeuille de projets en développement possédant un contrat d'achat d'électricité, afin d'assurer un rythme de croissance durable à long terme », ajoute-t-il.

Wildmare est un projet de parc éolien en propriété exclusive situé sur des terres publiques dans la région de Peace River en Colombie-Britannique. Toute l'électricité produite fera l'objet d'un contrat d'achat d'électricité de 25 ans avec BC Hydro, dont le prix d'achat sera rajusté annuellement en fonction d'une portion de l'indice des prix à la consommation. Wildmare aura une puissance installée totale de l'ordre de 77 MW, une production annuelle moyenne estimée à 238 200 MWh, assez pour alimenter près de 24 000 foyers dans cette province, et des revenus de l'ordre de 28,0 M\$ dans sa première année complète d'exploitation. La Société est d'avis que la mise en service de ce projet, présentement au stade de l'obtention de permis, se fera en 2015 et que sa construction durera environ 15 mois. Pendant la période précédant la clôture de la transaction, la Société et Finavera travailleront de concert pour faire avancer le projet au niveau de l'évaluation environnementale et poursuivre les consultations avec les Premières Nations partenaires de Finavera. Le coût total du projet, y compris la contrepartie payée pour en faire l'acquisition, sera de l'ordre de 217,0 M\$ et sera financé environ aux deux tiers par un prêt à terme, la portion restante provenant des capitaux propres de la Société.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 26 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 494 MW (puissance brute de 880 MW), dont 20 centrales hydroélectriques, cinq parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans 9 projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 231 MW (puissance brute de 374 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 904 MW (puissance brute de 3 127 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BBB (faible) par DBRS.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective de ces énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « environ », « approximativement » ou « potentiel » ou encore à l'emploi de

verbes comme « pouvoir », « croire », « prévoir », « s'attendre à », « planifier », « projeter », « estimer », « continuer », « anticiper » ou « avoir l'intention de », au futur ou au conditionnel, ou à l'emploi de mots ou verbes analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard de la clôture prévue de la transaction, des avantages dont pourront bénéficier Innergex et ses actionnaires à la suite de l'acquisition, de la date de mise en service, de la puissance installée, de la production moyenne annuelle d'électricité, de l'obtention des permis nécessaires, des coûts et des délais de construction, du financement du projet, de la stratégie et des plans d'affaires, ainsi que des objectifs d'Innergex ou visant Innergex.

L'information prospective comprend notamment de l'information prospective financière ou des perspectives financières, telles que les revenus, les coûts de construction et la production d'électricité, afin d'informer les investisseurs de l'influence potentielle de l'acquisition sur les résultats de la Société. Ces informations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses fondamentales formulées par Innergex à la date du présent communiqué, incluant notamment des attentes et des hypothèses concernant le respect de toutes les conditions de clôture, la disponibilité des sources de capitaux, l'obtention des permis nécessaires, les coûts et les délais de construction, la date de mise en service et la performance de l'installation, ainsi que les estimations, prévisions et opinions d'Innergex. Même si Innergex estime que ces attentes et hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques, notamment, le défaut de conclure l'acquisition, la possibilité de responsabilités non divulguées liées à l'acquisition, le défaut de réaliser les avantages de l'acquisition, la conception, le développement et la construction de la nouvelle installation, la performance de tierces parties et d'autres risques généralement attribuables aux activités d'Innergex. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter la notice annuelle d'Innergex déposée sur SEDAR au www.sedar.com. L'information prospective dans les présentes est donnée en date du présent communiqué et Innergex ne s'engage aucunement à la mettre à jour ou à la réviser, que ce soit à la suite d'événements ou circonstances survenant après la date des présentes, à moins que la législation applicable ne l'exige.

–30–

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA
Directrice – Relations avec les investisseurs
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com

Pour les médias :

Québec :
Geneviève Hinse
514-843-2304
514-894-4166
ghinse@national.ca

Colombie-Britannique :
Alex McMillan
604-638-7455
amcmillan@national.ca